

## AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

Réf. 23 / 013 / ADEMA / DG / RPM

Dans le cadre de ses activités de l'année 2023, AEROPORTS DE MADAGASCAR (ADEMA) sollicite de la part des candidats intéressés, des offres sous plis fermés à la cire pour les travaux de construction du nouveau Terminal passagers de l'aérogare d'Ampanihy répartis en trois (03) lots :

- Lot 01 : Gros œuvres, second œuvres, assainissement, VRD, menuiserie bois, métallerie, plomberie sanitaire et protection incendie, charpente métallique
- Lot 02 : Electricité courant fort / courant faible
- Lot 03 : Menuiserie aluminium

Chaque lot est indivisible et toute offre partielle est irrecevable. Les candidats peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots, et ne peuvent prétendre qu'à un seul.

La procédure de Consultation est faite en application de la loi n° 2016 – 055 du 25 Janvier 2017 portant Code des Marchés publics, en vue de la Consultation à prix unitaire.

Le Dossier de consultation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations, à l'adresse ci-après :

- Passation des Marchés ADEMA  
DIRECTION GENERALE – Zone Aviation générale Ivato Aéroport  
☎ +261 20 22 440 42 – de 06h15mn à 13h15mn (heures locales).

Les candidats désirant soumissionner devront faire parvenir leur lettre de demande d'intention à participer à la présente consultation à La Personne Responsable des Marchés d'ADEMA ☎ 020 22 440 42 E-mail : [dq@adema.mg](mailto:dq@adema.mg), copie à [rpm.adema.hanta@gmail.com](mailto:rpm.adema.hanta@gmail.com) - Adresse : Direction Générale d'ADEMA (tous les jours ouvrables de 6h15mn à 13h15mn) – Zone Aviation Générale Ivato – Aéroport Antananarivo MADAGASCAR, et devront payer le montant non remboursable de :

- Lot 01 : Deux cent cinquante mille Ariary (Ar 250.000,00)
- Lot 02 : Vingt mille Ariary (Ar 20.000,00)
- Lot 03 : Vingt mille Ariary (Ar 20.000,00)

- ✓ Auprès du bureau de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) – Anosy, Le paiement devra être effectué en espèce ou par chèque de banque à l'ordre de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics

### ET

- Lot 01 : Deux cent cinquante mille Ariary (Ar 250.000,00)
- Lot 02 : Vingt mille Ariary (Ar 20.000,00)
- Lot 03 : Vingt mille Ariary (Ar 20.000,00)

- ✓ Auprès du bureau de la Passation de Marché ADEMA – Ivato. Le paiement devra être effectué en espèce ou par chèque de banque certifié à l'ordre d'AEROPORTS DE MADAGASCAR (ADEMA S.A).

L'offre devra être présentée séparément par lot et parvenir à La Personne Responsable des Marchés d'Aéroports de Madagascar – Direction Générale – Zone Aviation Générale Ivato Aéroport ☎ 020 22 440 42 – B.P. 5271 ANTANANARIVO 101 au plus tard le **Vendredi 16 Juin 2023 à 13h 00mn (heures locales)**.

Le dépouillement des offres se fera le même jour, en séance publique, immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister à la **Salle de réunion du Siège Social d'ADEMA Ivato Aéroport – Antananarivo**. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

Les offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de :

- Lot 01 : HUIT MILLIONS SEPT CENT QUATRE VINGT DIX MILLE ARIARY (Ar 8.790.000,00) -
- Lot 02 : CINQ CENT MILLE ARIARY (Ar 500.000,00) -
- Lot 03 : SEPT CENT MILLE ARIARY (Ar 700.000,00) -

Cette garantie se présente, soit sous forme d'acte de cautionnement de soumission, soit sous forme de chèque de banque certifié libellé au nom d'AEROPORTS DE MADAGASCAR (ADEMA S.A.).

La visite des lieux est obligatoire et sera organisée le **Mardi 30 Mai 2023 de 09H00mn à 12H00mn OU le Mercredi 31 Mai 2023 de 09H00mn à 12H00mn** (Lieu de rendez-vous : Devant le bureau du District d'Ampanihy).

Aucune visite effectuée n'est acceptée en dehors de ces intervalles de temps définis.

Les candidats devront prendre en charge leur déplacement ainsi que les frais y afférents. Une fiche de présence sera signée contradictoirement par tous les candidats présents et les représentants d'ADEMA ; un certificat de visite des lieux sera délivré aux candidats présents et il devra être joint à l'offre.



La Personne Responsable des Marchés  
d'Aéroports de Madagascar

ANORIANAINA Jean Germain  
Directeur Général